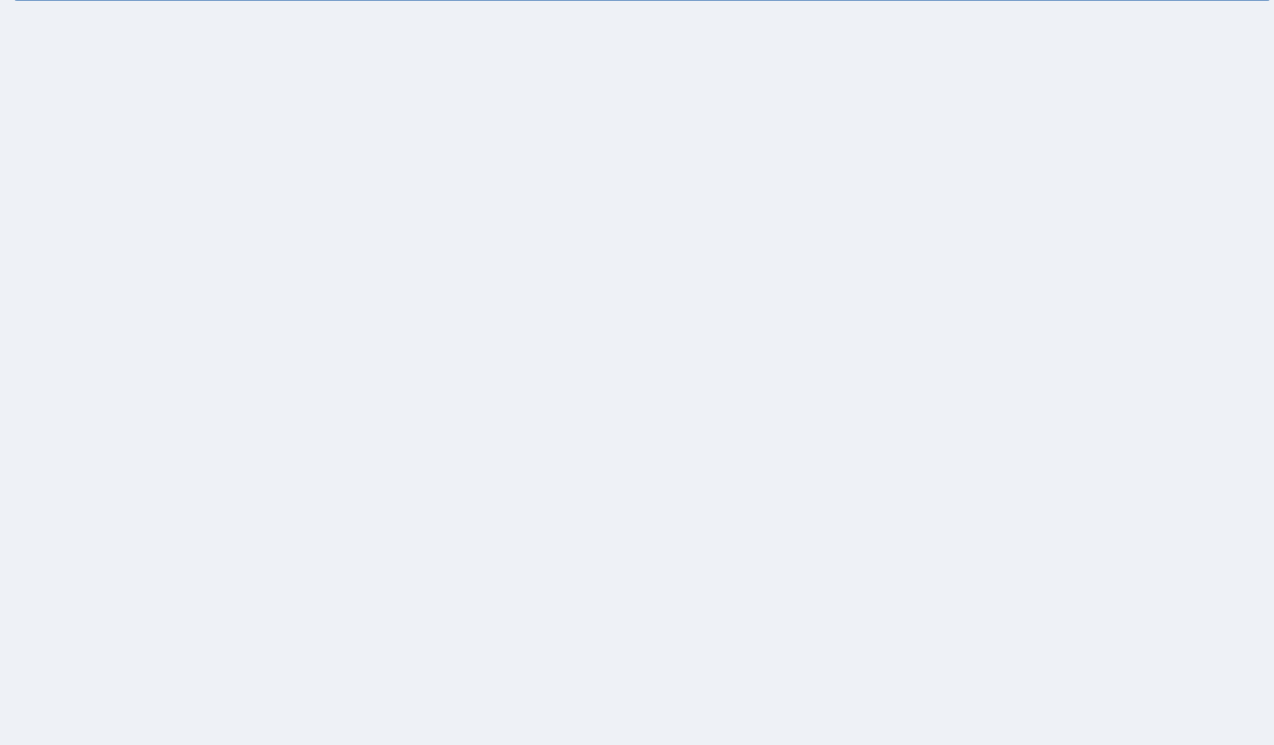
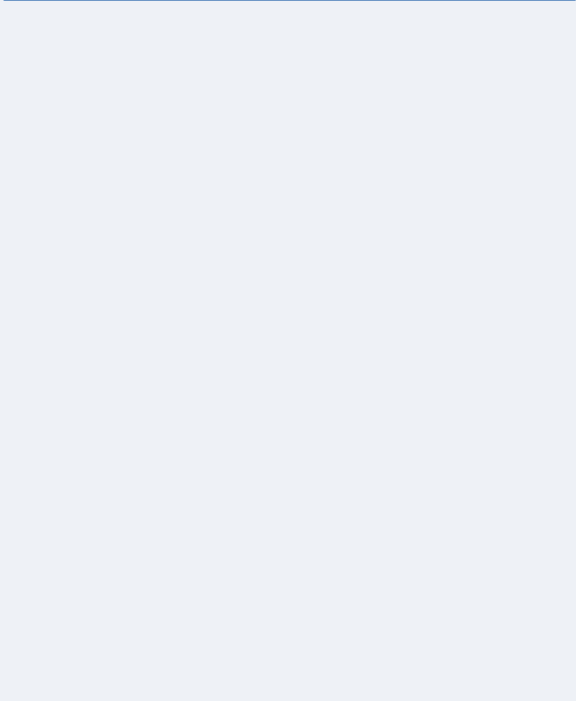




OUT OF WARRANTY PRODUCT



-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

EXCLUSION DE GARANTIE LIMITÉE

TOUTES AUTRES GARANTIES EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE CONFORMITÉ POUR LE COMMERCE POUR UN PARTICULIER SONT ICI DÉCLARÉES. STREAMLINE® N'EST PAS RESPONSABLE POUR DES DÉGÂTS INDIRECTES, PUNITIFS, ACCIDENTELS, de CONSÉQUENCE, UNIQUES ou DÉGÂTS SIMILAIRES COMME (LISTE NON-EXCLUSIVE) : PERIODE D'INACTIVITÉ, REPAS d'HOTEL ET/OU RESTAURANT, COUT DE TRAVAUX SUITE À DÉGÂTS CAUSÉS UNIQUEMENT PAR STREAMLINE, PERTE DE PROFIT OU DE REVENU, INCAPACITÉ À UTILISER LE PRODUIT OU TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT ASSOCIÉ, LE PRIX DU DIT ÉQUIPEMENT ASSOCIÉ, TOUTE RÉCLAMATION D'UN TIERS PARTI SUITE À L'UTILISATION DU PRODUIT.

LA VALEUR DE LA RESPONSABILITÉ DE STREAMLINE N'EXCÈDE EN AUCUN CAS LA VALEUR DU PRODUIT À L'ACHAT

CE PRODUIT STREAMLINE® DOIT ÊTRE INSTALLÉ PAR UN PROFESSIONNEL LICENCIÉ ET ASSURÉ QUI SUIVRA LES INSTRUCTIONS FOURNIES PAR STREAMLINE®. VALEUR DE LA RESPONSABILITÉ DE STREAMLINE N'EXCÈDE EN AUCUN CAS LA VALEUR DU PRODUIT À L'ACHAT CE PRODUIT STREAMLINE® DOIT ÊTRE INSTALLÉ PAR UN PROFESSIONNEL LICENCIÉ ET ASSURÉ QUI SUIVRA LES INSTRUCTIONS FOURNIES PAR STREAMLINE®. SI LE PRODUIT EST INSTALLÉ PAR UN INDIVIDU QUI N'EST PAS LICENCIÉ ET ASSURÉ ALORS LA GARANTIE DU PRODUIT EST RENDUE NULLE.

SI LE CLIENT FAIT APPEL À LA GARANTIE POUR UNE PIÈCE, UN REMPLACEMENT OU UNE RÉPARATION NÉCESSAIRE DU PRODUIT STREAMLINE®, REMPLISSANT AINSI LE CONTRAT DE GARANTIE INITIAL, STREAMLINE® NE SERA PLUS RESPONSABLE DE FOURNIR UNE GARANTIE SUR CE PRODUIT À LA SUITE DE CET APPEL. SI L'ACHETEUR REFUSE LA SOLUTION DE GARANTIE PROPOSÉE PAR STREAMLINE®, CECI ANNULE LA GARANTIE. DANS CES DEUX CAS, STREAMLINE® NE SERA RESPONSABLE D'AUCUN DES COÛTS ASSOCIÉS À LA MISE EN PLACE DE LA GARANTIE.

NULLE PERSONNE NE PEUT FAIRE DE PROMESSE DE GARANTIE AUTRE QUE CELLES CONTENUES DANS CE CONTRAT. TOUTE PROMESSE DE GARANTIE FAIT PAR UNE PERSONNE AUTRE QU'UN EMPLOYÉ STREAMLINE® NE POURRA PAS ÊTRE PRISE EN COMPTE AVEC STREAMLINE®

Streamline® ne fait aucune promesse quant à la durabilité, qualité, ou besoin d'entretien et réparation de ses produits hors promesses contenues dans cette garantie. Si vous souhaitez une garantie plus longue ou plus inclusive que la garantie limitée comprise avec l'achat de ce produit, demandez à Streamline® ou à votre vendeur pour l'achat d'une garantie étendue.

Cette garantie vous donne des droits spécifiques, vos droits peuvent varier d'Etat à Etat. Certains Etats n'autorisent pas l'exclusion des dégâts accidentels ou de conséquence, et certains Etats n'autorisent pas de durée de base sur des garanties sous-entendues, donc les exclusions et limites ci-dessous ne s'appliquent peut-être pas et peuvent changer d'Etat à Etat.

La garantie décrite ne s'applique ici qu'à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable. Streamline® se réserve le droit de demander une preuve d'achat lorsque qu'une demande de garantie est faite afin de vérifier que le produit est couvert par cette garantie limitée.

PRODUIT SANS GARANTIE

STREAMLINE N'A PAS D'OBLIGATION, LÉGALE OU AUTRE, DE FOURNIR DE CONCESSIONS, COMME DES RÉPARATIONS, PRIX RÉDUITS POUR LES PROFESSIONNELS, OU REMPLACEMENT DE PRODUIT, UNE FOIS CETTE GARANTIE EXPIRÉE.

GARANTIE FABRIQUANT LIMITÉE

Toutes pièces et finitions des produits Streamline® sont garanties en bon état et fonctionnelles au premier acheteur pour une période de 2 à 5 ans (selon le modèle et le produit, veuillez vérifier la description du produit ou nous contacter support@streamlinebath.com) suivant l'achat en magasin. Une preuve d'achat est nécessaire pour faire valoir la garantie. Streamline® vous recommande d'engager un plombier professionnel pour installation et réparations.



CE QUI N'EST PAS COUVERT SOUS CETTE GARANTIE LIMITÉE

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
- Tout comportement volontairement destructif, négligence, mauvaise utilisation, abus, accidents, négligence, utilisation maladroite, mauvais entretien, installation négligente ou non-professionnelle, modifications, instructions ignorées, service non autorisé (incluant « réparation » personnelles ou exploration du système interne du produit).
- Utilisation de produits d'entretien abrasifs ou corrosifs
- Les dégâts cosmétiques comme les ratures, bosses, fragments et autres dégâts, sauf s'ils sont le résultat d'une pièce défectueuse ou responsabilité d'un employé et sont immédiatement signalés à Streamline® dans les trois jours après livraison.
- Utilisation d'un produit pour des raisons autres ou de façon autre que son but normal, prévu et coutumier.
- Manquement aux codes électriques de sécurité, et/ou de plomberie, aux lois et réglementations propres à l'Etat, la ville, la région ou le bâtiment d'installation. Ceci inclut tout manquement aux régulations anti-incendie du bâtiment et de la ville d'installation.
- Streamline® n'est responsable d'aucune façon en cas de dégâts sur le reste du terrain de la propriété, incluant les sols, armoires, plafonds et autres structures autour du produit.

**AUCUNE TENTATIVE DE CHANGER, MODIFIER OU AMÉLIORER CETTE GARANTIE
N'EST VALIDE SAUF SI RATIFIÉE PAR ÉCRIT PAR UN MEMBRE DE STREAMLINE®**